

ROLE DE L'ORGANISATEUR D'UN STAGE FINAL ET EXAMEN MF 1

- Récupération et contrôle des dossiers d'inscription (RIFAP, licence, niveau, permis bateau, CACI...) Attention : Le diplôme papier ne garantit pas la possession d'un titre fédéral. Il faut impérativement vérifier la carte plastifiée délivrée par la FFESSM.
- Il gère le lien structure de plongée / hébergement et l'avancement des inscriptions.
- Il choisit son équipe d'encadrement concertation avec la CTR.
- Il distribue les rôles de chacun :
 - Responsable du stage qui fait le programme
 - Responsable de l'examen qui choisit les sujets en accord avec l'ensemble du jury. Ces sujets sont choisis parmi ceux de la base CTR
 - Responsable de la réglementation
 - Responsable des IRS
 - Responsable des MF 2
 - Directeur de plongée Le travail d'équipe reste primordial.
- Il s'assure de l'envoi des diplômes 15 jours avant l'examen.
- Il aide le représentant de la CTR dans la saisie des bordereaux.
- Il établit les attestations de paiement des candidats.
- Il vérifie les factures (hébergements ...) et virement.
- Il envoie les chèques des participants au comité AURA : 360 cours Emile Zola – 69100 VILLEURBANNE
- La moindre erreur d'enregistrement bloque tout le système des cartes FFESSM. En cas de problème, en référer à :

Alexandre VAUTEY- CTR : 06 85 20 73 04 - ctraura.ffessm@gmail.com